

Extrait du FFII.FR

<http://www.ffii.fr/Les-textes-de-la-Commission-et-du-Conseil-ne-confirment-ils-pas-simplement-le-status-quo>

# **Les textes de la Commission et du Conseil ne confirment-ils pas simplement le status quo ?**

- Brevets logiciels - Foire aux questions -  
Date de mise en ligne : lundi 6 septembre 2004

---

**FFII.FR**

---

## **Les textes de la Commission et du Conseil ne confirment-ils pas simplement le status quo ?**

Non. Les textes de la Commission et du Conseil imposent une pratique de l'Office européen des brevets qui n'est pas acceptée par tous les tribunaux et rendrait ainsi 30 000 logiciels et méthodes d'affaires bien plus difficiles à contester qu'ils ne le sont à l'heure actuelle.